

# Rencontre des médiateurs mammifères sauvages de Bretagne

27 avril 2019 – Ploufrangan (22)

**Présents :** Matthieu Ménage, Catherine Caroff,, Meggane Ramos, Mélanie Darnault, Laure Pinel, Thomas Le Champion, Philippe Defernez, Nicolas Chenaval, Ronan Nedelec, Romain Le Goff, André Buet, Marta Gallardo, Bastien Montagne, Yves Dubois, Anouk Vacher, Vincent Guillemot, Florian Barths, Basile Montagne, Maud Le Nozahic, Erwan Nedelec, Jonathan Costa, Clovis Gaudichon, Arnaud Le Houédec, Mallorie Yan, Tiphanie Hercé, Clément Deroulez.

**1 – Tour de table :** les personnes se présentent, ainsi que le secteur géographique où elles résident et si elles font déjà de la médiation ou ont envie d'en faire.

## 2 – Définition de ce qu'on met dans le terme « médiation »

### a) Les SOS mammifères sauvages :

- Il s'agit de demandes spontanées de la part de tout un chacun (essentiellement par téléphone, mais aussi par mail ou lors d'une rencontre physique) concernant une cohabitation avec la faune sauvage dans sa maison ou son jardin. Ces demandes sont très variées (de la plus négative à la plus positive) et aléatoires (on ne sait jamais combien de SOS arriveront le lendemain, ni leur nature ni leur situation géographique – très dur à prévoir et planifier).

- Ce service est gratuit

- Quelques chiffres :

- la Maison de la Chauve-souris/Amikiro en traite plus de 600/an.

- une base de saisie en ligne a été créée il y a 3 ans par le GMB, pour tous les bénévoles qui le souhaitent, quelle que soit l'association dont ils sont membres. Sur cette base, entre 150 et 200 demandes / an sont enregistrées.

- Bretagne Vivante traite également des demandes (chiffre inconnu)

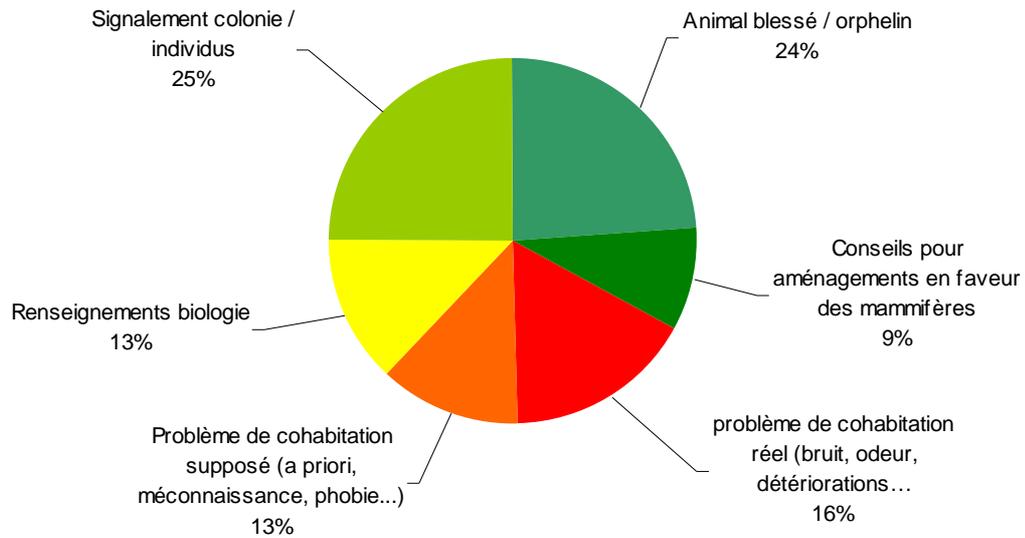
- d'autres associations locales ou régionales, des collectivités ou des individus font aussi du SOS sans que nous en ayons forcément connaissance.

- cette diversité d'acteurs est très positive, le nombre de demandes requérant de nombreux « bras ».

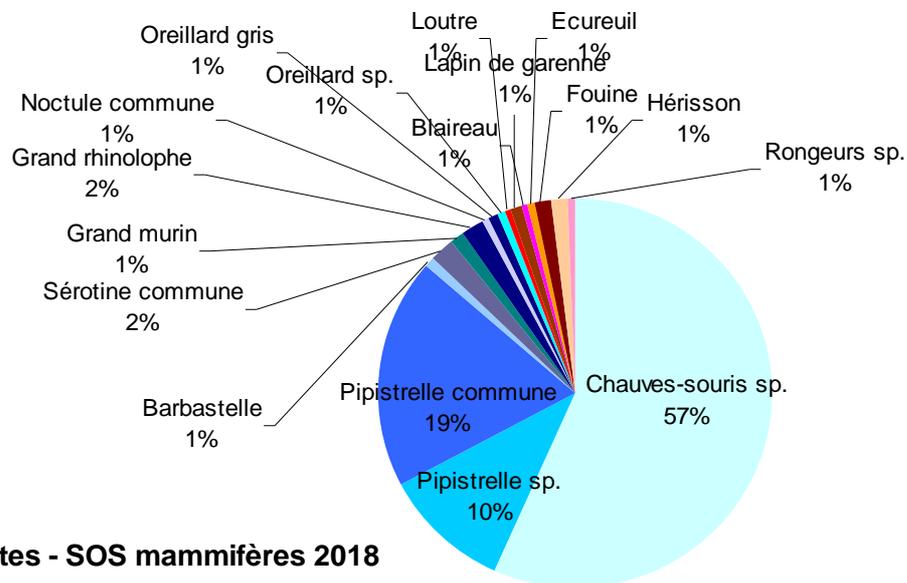
#### a.1 – Chiffres GMB 2018

Dans la base de saisie, 92 % des demandes concernent des chauves-souris. Pour un grand nombre (quand il n'y a pas eu de déplacement) on ne connaît pas l'espèce, pour les autres il y a un grand nombre de cas de pipistrelles, mais aussi des espèces plus rares. Le SOS joue parfois le rôle de découverte de colonies de chauves-souris rares. Les autres mammifères sont peu représentés (un ou deux cas par an).

## Type de demande - SOS 2018



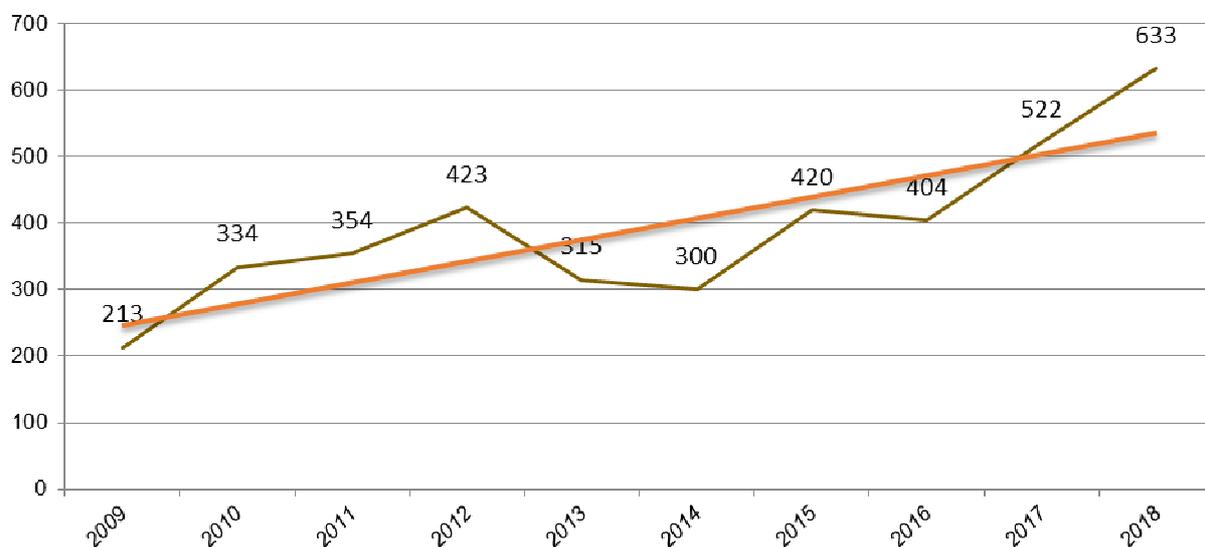
La motivation des demandes est très variable, de la cohabitation subie et problématique à la demande d'accueil de la faune sauvage. Toujours dans la base de saisie en ligne, environ 30 % des demandes sont négatives. Sans qu'on puisse le prouver par des chiffres, on constate depuis une vingtaine d'années une amélioration de la situation, la plupart des demandes étant aujourd'hui plutôt positives. Cela est peut-être dû à tous les efforts de communication faits depuis que nos associations existent, à la présence d'un musée dédié aux chauves-souris dans la région etc.



## Espèces présentes - SOS mammifères 2018

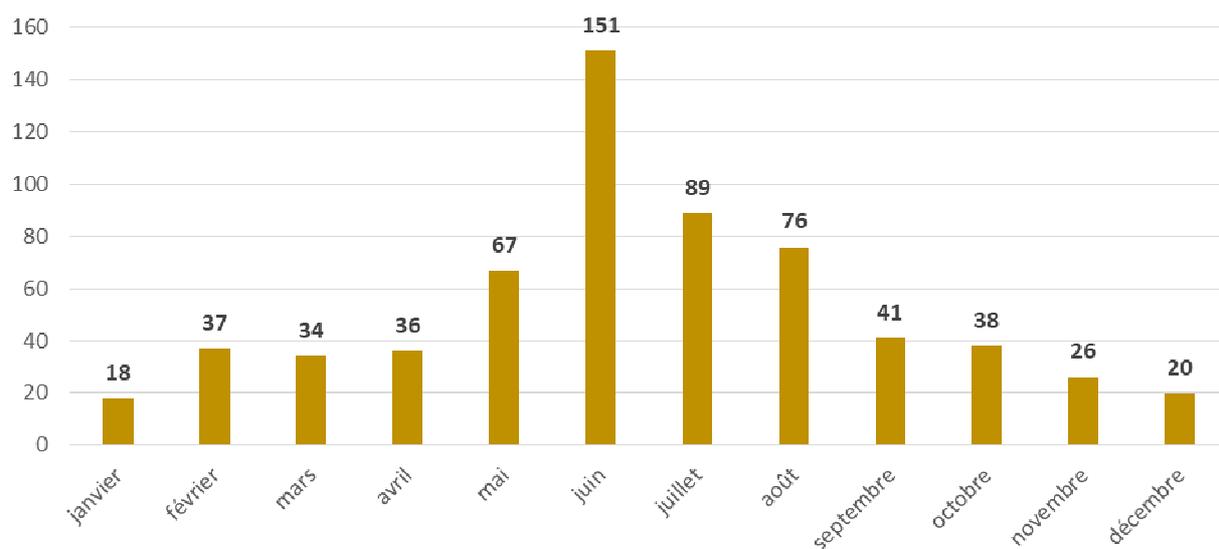
## a.2 – Chiffres Amikiro 2018

L'année 2018 enregistre un nouveau record avec **633** SOS traités auprès du centre Askill, soit une **augmentation** d'environ **13%** par rapport à l'année précédente.



**Evolution du nombre de SOS traités par le centre Askill**

Comme les années précédentes, c'est à compter de mai jusqu'août que le plus grand nombre de SOS est réceptionné, totalisant ainsi plus de près de **60 %** des sollicitations. Cette partie de l'année correspond en effet à la période la plus active des chauves-souris (**Regroupement des femelles, mise-bas, développement des juvéniles**), d'où une recrudescence des découvertes d'animaux en détresse et problème de cohabitation (déplacements au sol, cris sociaux...).



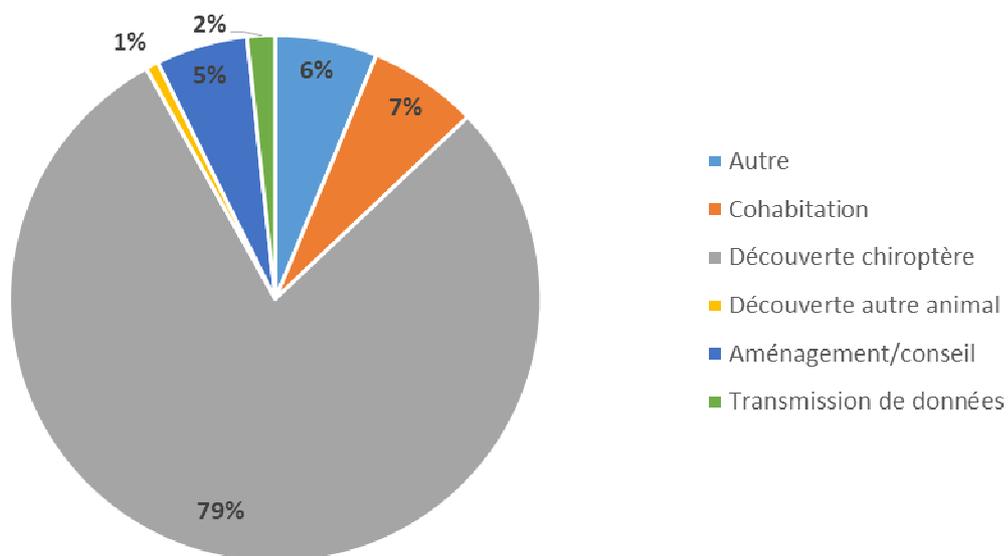
*Répartition mensuelle des SOS pour l'année 2018 – Source Amikiro*

Une très grande majorité (**92%**) de ces sollicitations est en **faveur** des chiroptères, les personnes faisant appel au centre Askell ayant pour la plupart une certaine **sensibilité à l'environnement**. Les **sollicitations défavorables** concernent des problèmes de **cohabitation**. Toutefois ces dernières personnes sont globalement attentives aux conseils apportés quant aux travaux à effectuer et aux périodes d'exécution.

L'**essentiel** des appels concerne la **découverte de chauves-souris (79%)**. Une partie de ces SOS peut rapidement être résolue, les individus, non blessés ou en simple état de faiblesse, pouvant le plus souvent être **relâchés le soir même** par les découvreurs après réhydratation d'eau miellée.

En cas de blessures ou grands états de faiblesse, il est difficile d'en connaître les origines. Toutefois lorsque la cause est connue, la grande majorité est imputée aux chats, **vient ensuite le papier tue-mouche** et parfois par le **piégeage dans des inserts de cheminée**. Lorsque les causes sont inconnues, les chauves-souris blessées sont souvent retrouvées sur les terrasses ou les jardins à proximité des habitations, laissant présager une attaque de chat.

En ce qui concerne les appels pour **problème de cohabitation**, dans une grande partie des cas, la demande peut être résolue par téléphone. Toutefois, des déplacements sur site ont été nécessaires pour **10%** d'entre eux.



*Objet des SOS reçues au cours de l'année 2017 – Source Amikiro*

Les transmissions de données peuvent aboutir à des observations atypiques comme ce morceau **d'avant-bras d'une Pipistrelle de Nathusius ayant été baguée en Lettonie**. Après une longue période de migration, celle-ci a été retrouvée sur le rebord de fenêtre déposée par le chat d'un propriétaire à Saint Malo. Cette Pipistrelle avait donc réalisé une **migration de plus de 1 760 km** selon les scientifiques de Lettonie !



*Reste de la fameuse Pipistrelle de Nathusius ayant terminé malheureusement sa course dans l'estomac du chat*

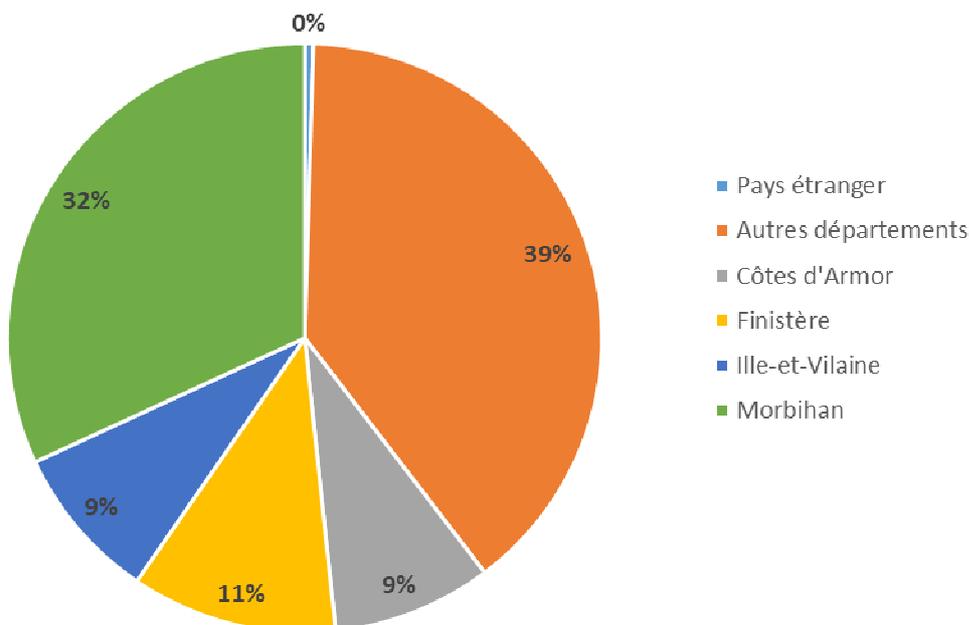
Parmi les autres animaux reçus, un bébé putois a été transféré au Centre de soin Volée de Piafs à Languidic. Les bénévoles restent une ressource importante pour le bon fonctionnement des différents transferts de particuliers jusqu'aux différents centres de soin sur le territoire breton et nantais.



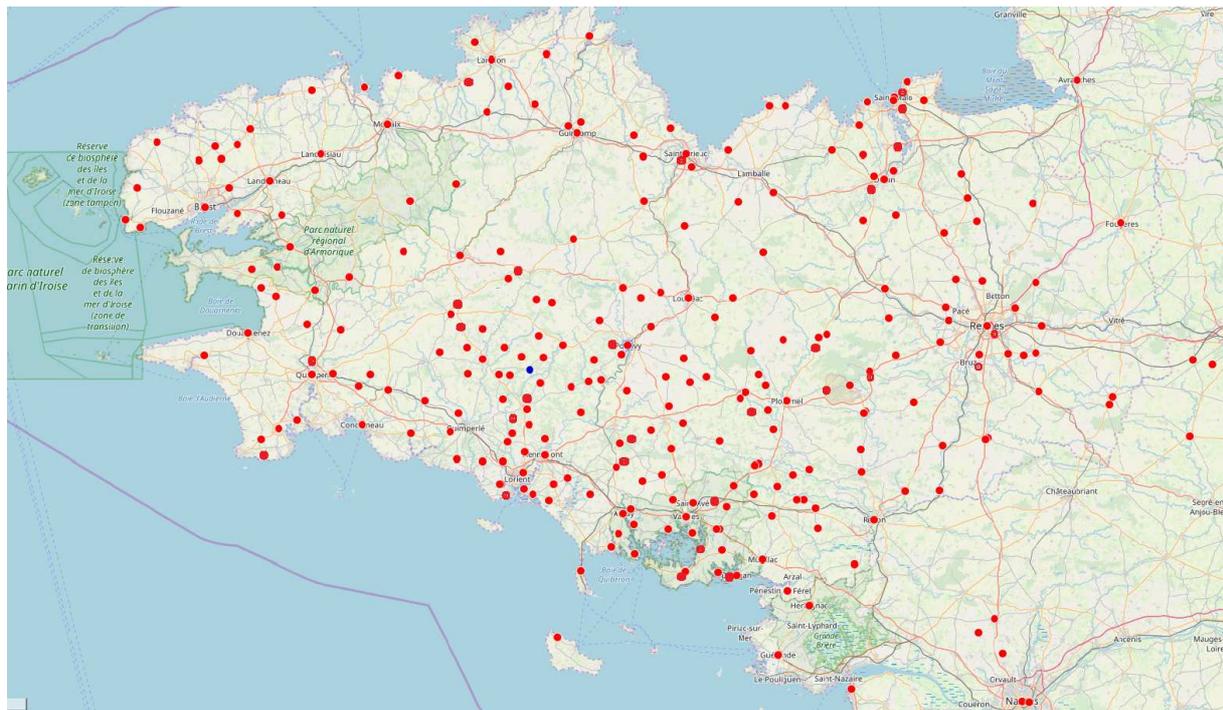
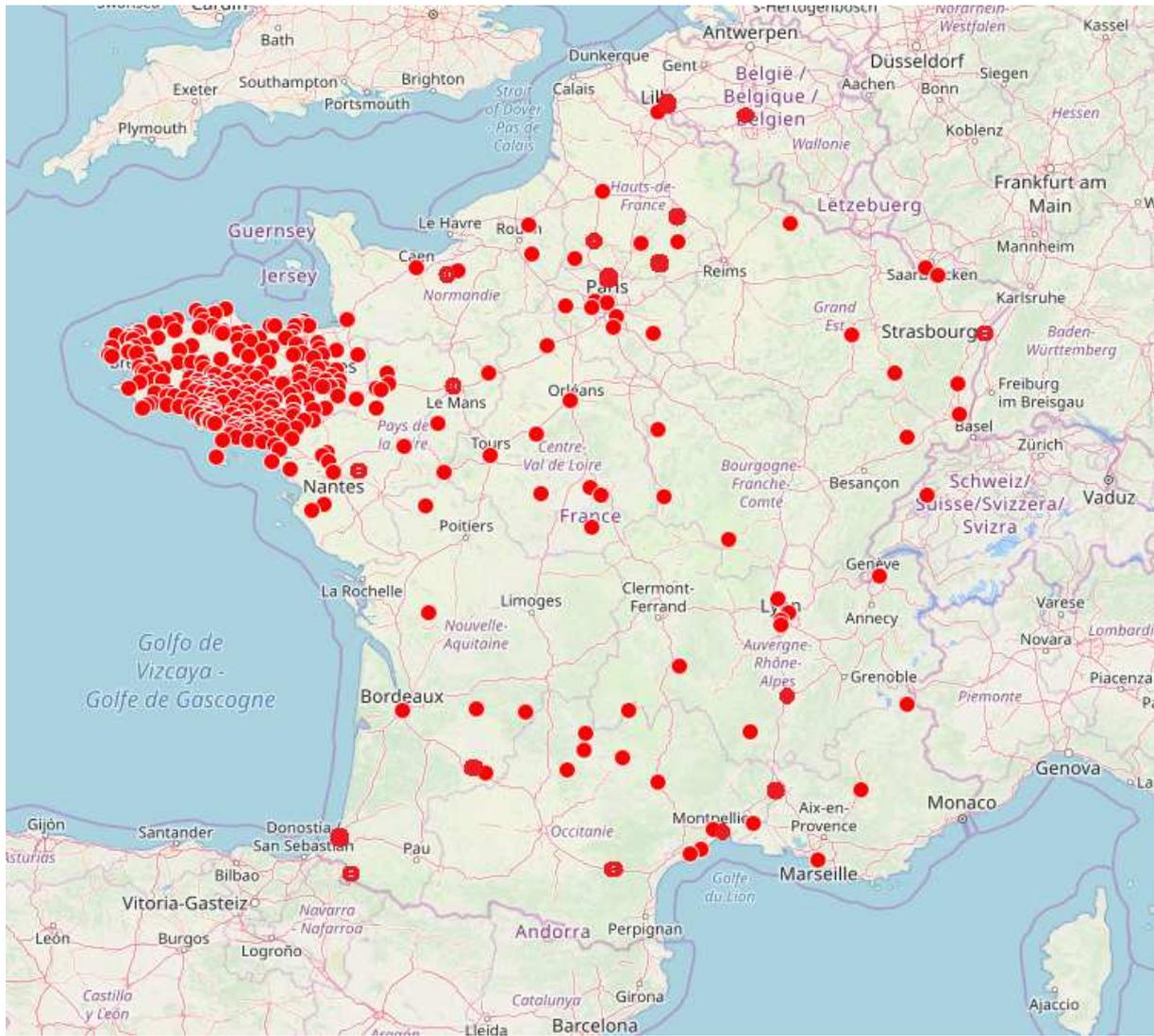
*Un SOS pour le moins original avec un Putois réceptionné au P3R en 2018*

Le centre Askill a reçu des SOS provenant de **74 départements** français différents. A noter la réception de 3 SOS provenant **de Pologne et d'Espagne**.

**61%**, soit **382 SOS**, proviennent des **départements bretons**, essentiellement du **Morbihan (32%** des demandes). Près de **39%** des sollicitations sont issues de départements en dehors de la Bretagne. Ces chiffres en augmentation par rapport en 2017 (30%) traduisent une bonne visibilité toujours plus importante de l'association dans le cadre des SOS chiroptères.



*Origine des SOS – Source Amikiro*



## b) Les Refuges pour les chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre :

Il s'agit d'un engagement volontaire de la part d'un propriétaire pour la préservation des mammifères sauvages sur sa propriété, qui repose sur la signature d'une convention. Le propriétaire s'engage à maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour la faune, l'association signataire s'engageant quant à elle, à apporter conseils et informations au propriétaire. Le propriétaire peut être un particulier, une association ou une collectivité.

Intérêts :

- facile à mettre en place
- la Loutre et les chauves-souris sont les « têtes d'affiches », mais les mesures engagées permettent de protéger l'ensemble de la faune et de la flore présentes.
- Ces conventions permettent la protection de l'existant et l'amélioration des potentialités (quand les espèces visées ne sont pas encore présentes).
- Les conventions jouent aussi un rôle de sensibilisation, du propriétaire mais aussi de son entourage. Il n'est pas rare qu'une convention fasse un effet « tâche d'huile » aux alentours.
- Cela permet à nos associations d'avoir un réseau d'observateurs, qui peuvent aussi compter « leurs » chauves-souris à la mi-juin ou nous signaler tout problème.
- Il n'est pas rare que les personnes qui s'engagent dans une convention prennent ensuite part à d'autres actions menées par nos associations.

Inconvénients :

- ces conventions ne sont pas opposables au tiers
- elles reposent sur la confiance entre 2 parties, ce qui en fait la force mais aussi la faiblesse.
- Le médiateur n'est pas forcément averti d'une vente ou d'un décès (un certain nombre de conventions sont donc obsolètes sans que nous en ayons connaissance).
- Aucune logique conservatoire ne préside à la création de ce réseau, qui est très hétéroclite en termes d'intérêts naturalistes.
- Certaines motivations de la part de propriétaires sont discutables au départ (lutte contre un projet etc.). Se pose donc la question du refus de candidatures à l'occasion (cas qui ne s'est pas encore présenté).
- La fragilité du réseau de sites protégés est également due au fait qu'il repose sur un réseau de bénévoles, dont la disponibilité peut varier, qui peuvent déménager etc.

La vie de ces réseaux repose sur une lettre de liaison (3 numéros de « gîte et couvert », lettre interasso GMB / BV / amikiro), aujourd'hui suspendue du fait de la relance de la lettre nationale « l'Arche des chiros » coordonnée par la SFPEM, sur l'invitation des signataires et des bénévoles à des chantiers (catiches pour la Loutre sur les havres de paix, aménagements en faveur des chauves-souris sur les refuges...).

L'état actuel des refuges pour les mammifères était le suivant en Bretagne (5 départements) au 26 avril :

	Havres de Paix	Refuges chauves-souris	Total
Privés	43	93	136
Collectivité	12	80	92
Asso gestionnaire	4	7	11
Total	59 (404 ha, 45 km)	180 (>300 bâtiments)	239

En termes de répartition géographique :



Il est à noter qu'un locataire peut également créer un refuge chauves-souris ou havre de paix mais qu'il est nécessaire d'avoir l'accord du propriétaire ainsi qu'une signature de celui-ci

### c) Autres facettes de la médiation :

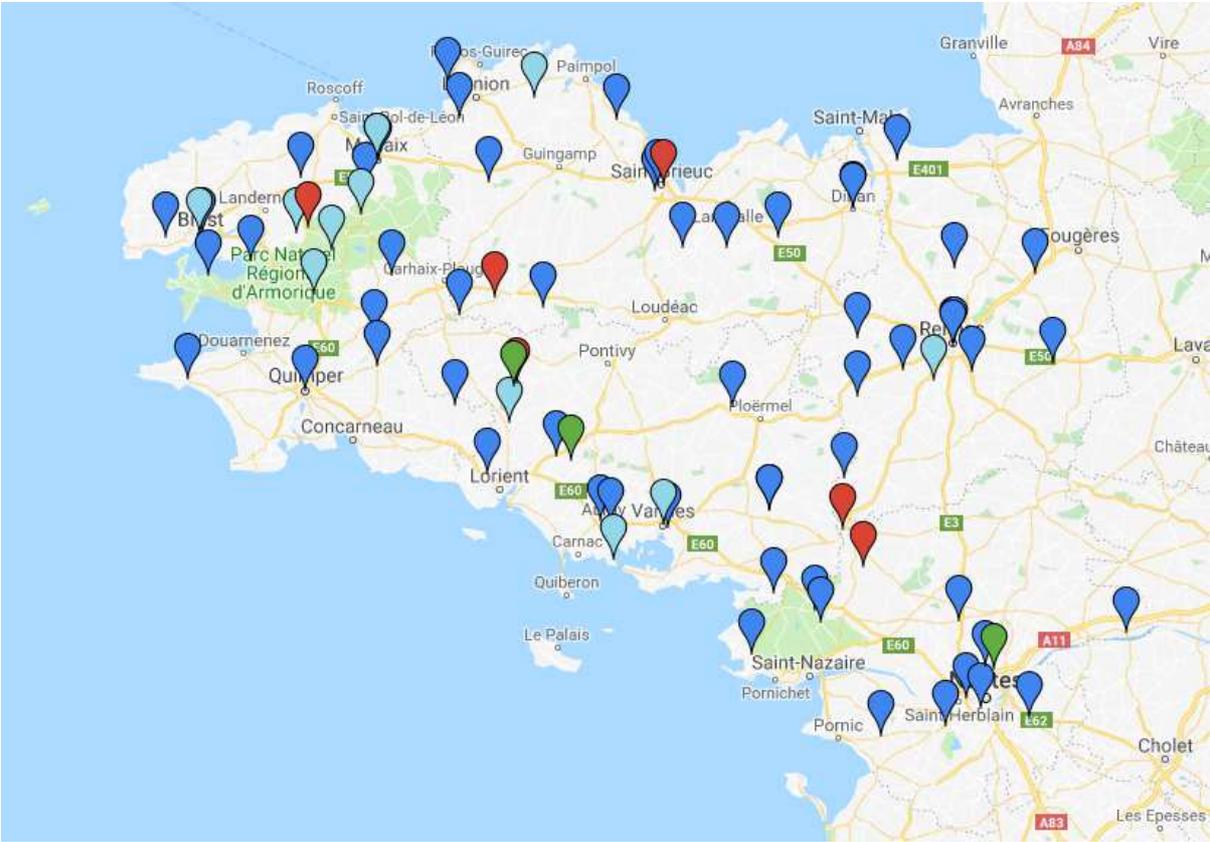
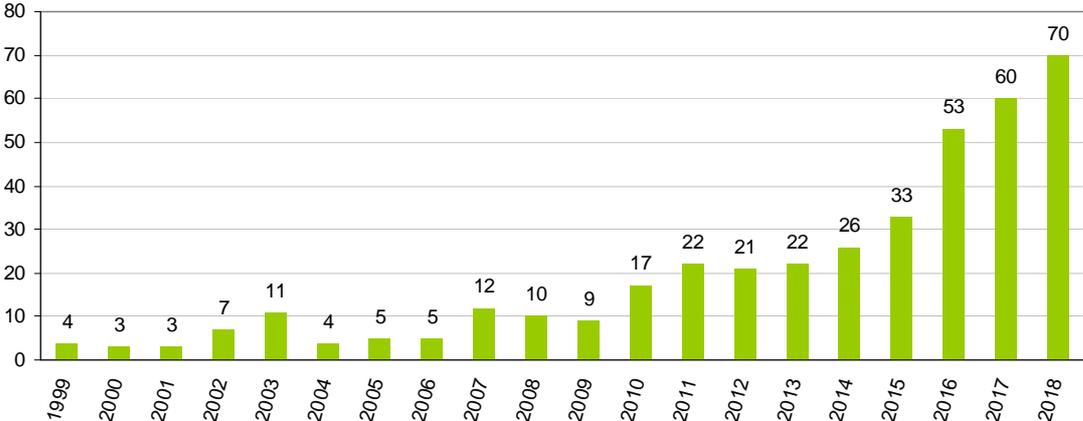
- les animations, essentiellement dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris. Ces animations rencontrent un grand succès et sont très sympathiques (public intéressé uniquement !). Les médiateurs sont les bienvenus pour donner un coup de main sur une animation existante (s'ils sont débutants par exemple) ou pour prendre en charge une animation, l'organiser, l'inscrire sur le site national (<https://www.nuitdelachauvesouris.com/>) etc.

- il est souvent demandé aux associations de tenir des stands lors de fêtes et festivals (le plus important : Natur'Armor : <http://www.vivarmor.fr/nos-actions/festival-naturarmor/>). Nous avons besoin de nombreux bénévoles (donc pourquoi pas des médiateurs ! de nombreux échanges de type « médiation » ayant lieu sur ces stands).

### 3 – Le Réseau des médiateurs

Depuis 20 ans, le nombre de médiateurs ne cesse d'augmenter. Depuis 3 ans et l'amélioration de la collaboration entre les associations sur le thème de la médiation (et la création de nouveaux outils), le nombre devient même impressionnant (70 personnes). Cela dit, 70 personnes sur 5 départements ça en fait en moyenne 14 par département, ce qui ne représente pas une armée sachant que de fait, certaines personnes sont peu disponibles, ont déménagé sans que nous en ayons connaissance, sont absentes une bonne partie de l'été (haute saison de la médiation) ou autre... Ce chiffre est donc à prendre avec de solides pincettes. Le réseau doit tout le temps être renforcé et réactivé pour pouvoir fonctionner.

### Nombre de médiateurs mammifères sauvages



### 3 – Les outils à disposition des médiateurs

Pour les aider, les médiateurs ont plusieurs outils à leur disposition :

- un « cloud » contenant de nombreux documents utiles pour la médiation, les comptes-rendus des rencontres précédentes etc :  
(<https://drive.google.com/drive/u/1/folders/0ByEdzEXpzNWiX3ZMMmJkNwK5RVk>)
- la carte des médiateurs (<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=zA8arCTED-rY.kwnAXD1v4hqE> : c'est une carte sur laquelle figurent les coordonnées des différents médiateurs inscrits au réseau. Cette carte est interne, les coordonnées des médiateurs n'étant jamais données au public. Elle permet à un médiateur ayant reçu une demande mais ne pouvant se déplacer chez la personne (pas le temps, trop loin etc.) de demander à un autre médiateur d'intervenir (plus dispo ou proche géographiquement etc.). Elle permet aussi de faire des binômes si l'envie nous en prend (ou pour former un débutant).
- la base de saisie en ligne (<https://form.jotforme.com/60214346811346>) permet à tous les médiateurs de saisir leur intervention (qu'elle soit uniquement téléphonique ou qu'elle ait nécessité un déplacement). A la fin de sa saisie, le médiateur en reçoit un mail récapitulatif. Le médiateur peut demander un tableur récapitulatif de l'ensemble de ses saisies (à [catherine.caroff@gmb.bzh](mailto:catherine.caroff@gmb.bzh)).

### 4 – La médiation au niveau national

Depuis 2015, on assiste à un nouvel élan au niveau national concernant la médiation. Deux rencontres nationales ont été organisées dans le Limousin (mars 2015 et décembre 2017), où des échanges très intéressants ont eu lieu.

La mise en commun des outils qui avait été annoncée en 2017 peine cependant à se mettre en place. La liste de discussion nationale est très peu vivante. Mais on espère que cela va évoluer favorablement.

Côté refuges, Fanny Paperin, nouvelle salariée de la SFEPM, est en train de mettre en place une remise à plat et une base de données nationale.

### 5 – Discussion

Le fonctionnement du réseau n'est pas toujours optimal, Matthieu signalant qu'il a souvent du mal à trouver un médiateur acceptant de se rendre sur place (à part quelques exceptions qui répondent toujours présentes).

Il est parfois difficile de faire se rencontrer les médiateurs, pourtant demandeurs de formations. Une rencontre régionale est souvent trop loin pour certains. Peut-être faudrait-il développer des rencontres départementales ou locales, ou à l'image des « cafés-médiation » (réunions chez un médiateur, en présence de quelques-uns d'entre eux, avec auberge espagnole etc.) faits par Sophie Declercq en Picardie ou les réunions en Maine-et-Loire où des cas réels de SOS sont réfléchis ensemble. Les personnes présentes considèrent tout de même qu'il est important d'être un certain nombre, pour la qualité des échanges. On pourrait peut-être alterner réunion régionale l'année 1 / réunions départementales l'année 2. A tester.

Matthieu signale que lors des SOS, s'il y a récupération de cadavre de chauves-souris, il faut lui envoyer en tant que coordinateur régional chiro (1 rue de la gare, 56540 Kernascélden). Matthieu est en lien avec l'ANSES. Le transfert de ces cadavres pourrait être assuré par le réseau des captureurs (habilités à transporter des chauves-souris). Ces personnes pourraient alors être signalées sur la carte des médiateurs.

Il est rappelé aux médiateurs qu'ils ont un rôle à jouer en matière d'information quant à la législation (manipulation et transport des chauves-souris etc.).

On rappelle que le « commun des mortels » n'est pas autorisé à transporter des chauves-souris, même pour l'emmener en centre de soins. De fait, il existe une tolérance à partir du moment où le centre de soins est prévenu et où le trajet se fait par le chemin le plus court. On peut également faire établir un PV par l'ONCFS. Il existe aussi une carte des rapatrieurs (pour toutes espèces, oiseaux compris) mise en place il y a quelques années, mais elle ne semble plus à jour.

## 6 – Jeu : cas concrets de médiation.

On demande à un binôme demandeur/médiateur de se mettre en place. Une fiche « cas concret » est proposée au demandeur, qui doit alors jouer un rôle et présenter une situation particulière (ces fiches sont sensées représenter des cas typiques fréquemment rencontrés).

Ce jeu a permis aux nouveaux médiateurs de prendre connaissance des argumentaires qu'on peut utiliser en fonction du type de demande et de la personnalité du demandeur, et a permis à plusieurs voix de s'exprimer, avec des échanges très intéressants.

Les 3 cas suivants ont été « joués » :

### **1 – un « gros problème » de chauves-souris**

**Source pour trouver le médiateur :** pompiers

**Etat d'esprit du demandeur :** très inquiet / en colère

**Espèce concernée :** chauves-souris sp

**Nature de la demande :** colonie installée sous toit

- bruit (au-dessus de la chambre du petit dernier / de la grand-mère etc.)
- odeur (supposée ou réelle)

**Questions/remarques à caser si possible**

- venez les chercher (puisque vous les aimez)
- c'est très grave car j'ai de jeunes enfants/petits-enfants/je suis enceinte...
- « pulluler », « invasion » etc.
- ronger ma charpente, manger mon isolation etc
- Maladies. Rage.

### **2 – j'ai trouvé une chauve-souris par terre**

**Source pour trouver le médiateur :** véto

**Etat d'esprit du demandeur :**

- très sensible à la souffrance animale etc.
- personne qui a du temps et qui a envie de raconter sa vie

**Espèce concernée :** chauves-souris sp

**Nature de la demande :**

- « bébé » chauve-souris trouvé au sol (devant la maison etc.)

**Questions/remarques à caser si possible**

- pouvez-vous venir le chercher ?
- puis-je lui donner du lait ?

### **3 – Y'a un blaireau qui laboure ma pelouse**

**Source pour trouver le médiateur :** « Internet »

**Etat d'esprit du demandeur :**

- exaspéré que la nature ose s'incruster
- amateur de pelouse « parfaite ». Tond tous les samedis, arrose souvent.

**Espèce concernée :** blaireau supposé

**Nature de la demande :**

- pelouse « retournée ». Contexte :
  - o il fait chaud et sec en ce moment (sisi c'est en Bretagne)
  - o maison en lotissement mais en bordure d'un coteau boisé.

- comment le faire fuir / existe-t-il des répulsifs ? (prêt à mettre le prix)

**Questions/remarques à caser si possible**

- Ne peut plus passer la tondeuse « robot », obligé de « refaire la pelouse »
- ça va me coûter cher
- je vais appeler un ami chasseur si ça continue